AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-5-71 182818

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ABONNEMENT ANNUEL

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin 128 MAI 1971 7 Mai 1971 25 Frs

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

/V I G N E/

La végétation de la vigne a été favorisée au moment du débourrement par des températures nettement supérieures à la normale. Mais, la pousse fut ralentie et stoppée à la suite, d'un refroidissement consécutif aux pluies du 23. Le gel, comme il était prévisible, a causé des dommages localisés relativement importants, lors des nuits du 27 au 28 et du 28 au 29 Avril (vignoble de CHABLIS et climats de plusieurs "bas" de Côte d'Or).

MILDIOU :

L'irrégularité du développement de la vigne, signalée récemment, et le gel nécessitent les recommandations suivantes :

L'attention devra porter particulièrement sur la sauvegarde des pousses émises après le gel en vue d'assurer la taille future. Une vigilance accrue doit être exercée, au cours des prochaines semaines, pour protéger parfaitement la future végétation contre les ravageurs et les maladies. De toute manière, les pousses échappées au gel doivent être traitées.

A la suite des fortes précipitations du 30 Avril et du 1er Mai (partie Sud de la Circonscription), et compte tenu des basses températures enregistrées depuis une dizaine de jours il est recommandé d'effectuer un traitement avant le 16 Mai (avant le 14 en Beaujolais) à l'aide d'un produit conseillé (liste envoyée en Mars).

Par contre, il est trop tôt pour intervenir dans les vignes du Jura (attendre le prochain avis).

Nous recommandons, comme toujours, d'apporter beaucoup de soins à l'exécution des traitements (réglage des appareils et dose à l'hectare).

ARAIGNEES ROUGES : (toutes régions)

De nouvelles observations confirment que les larves d'araignées rouges sont présentes sur les jeunes feuilles. Lors du traitement des vignes sujettes habituellement aux attaques de ces ravageurs et où leur présence a été décelée, ajouter un acaricide à la bouillie anti-mildiou.

PYRALE :

La lutte est recommandée contre ce ravageur dont la recrudescence est signalée, dans les foyers bien connus. Les essais de ces dernières années ont montré que d'excellents résultats sont obtenus en utilisant les différentes matières actives suivantes : parathions, azinphos méthyl, phosalone, trichlorfon, monocrotophos, méthidathion, mévinphos.

- Il est recommandé d'augmenter les doses (50 %) par rapport à celles conseillées pour les applications "anti-vers" de la grappe.

- de pulvériser l'ensemble de la végétation, y compris les jeunes pousses.

- Enfin, en fonction des conditions climatiques de 1971, de choisir, lors de l'application, le produit ayant une bonne efficacité même à basse température.

/F R A M B O I S I E R S/

DIDYMELLA (dessèchement des tiges)

- Un traitement est recommandé, à l'aide de thirame (200 g de M.A./hl) ou de mancozèbe (160 g de M.A./hl) ou de dithianon (50 g de M.A./hl). (M.A. = Matière active).

CULTURES MARAICHERES : Epinards. (voir pégomyie betterave.)

P 342

/HOUBLON/

MILDIOU

Après les dernières pluies le développement des houblons va s'accentuer.
Il devient donc nécessaire d'assurer la protection du nouveau feuillage en renouvelant le traitement contre cette maladie.

OTIORRHYNQUES

Ce gros charançon a fait son apparition.
Le retour du beau temps risque de lui faire reprendre son activité ; d'où la destruction des extrémités des pousses.
Si des dégâts sont constatés effectuer un poudrage avec un produit à base de parathion ou lindane.

/BETTERAVES/

PEGOMYIE ou (Mouche de la betterave):

Les premières pontes ont été déposées en fin de mois sous les feuilles cotylédomaires et sous les deux premières feuilles. La pénétration des jeunes larves est en cours. Dans les champs où les pontes sont nombreuses, un traitement est recommandé avec l'un des produits conseillés sur la liste des pesticides homologués ou en autorisation provisoire de vente.

....

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Comme chaque année la Station d'Avertissements ouvre un concours pour la détection des premières taches de mildiou.
Les lauréats sont récompensés par une prime de :

- 50 frs pour la première tache signalée dans la région
- et de 30 Frs pour la seconde.

L'envoi doit arriver en bon état : placer les feuilles dans un sac plastique ou dans un peu de coton légèrement humide.

Pour obtenir cette prime, envoyer dès sa découverte, la feuille contaminée et le questionnaire ci-après dûment rempli.

Nom et prénom ....
Adresse...
Commune où est situé le vignoble.................... Lieu-dit....................
Cépages...
Situation de la feuille malade sur la souche (1ère, 2ème, 3ème, 4ème feuille)etc............
Nombre de taches observées dans la precelle.................................
Situation de la parcelle (1) : en côteau, en plaine, cuvette.....................
Date de la découverte..................... Signature..............................

(1) : Rayer les mentions inutiles.

Dernière note : Supplément N° 5 au bulletin n° 127 d'Avril 1971 -

Les Ingénieurs responsables
des Avertissements Agricoles

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET